

Le retrait annoncé de l'âge pivot ca ne suffit pas

La CFDT a obtenu le retrait (provisoire) de l'âge pivot, tous les salariés pourraient partir à la retraite et n'auraient pas à travailler plus longtemps comme le prévoyait le projet initial du gouvernement, si accord sur le financement trouvé avant fin avril.

La CFDT reste vigilante pour que cette disposition ne réapparaisse pas lors de l'examen de la loi par le parlement

C'est pour cela que la CFDT n'appelle pas à manifester cette semaine, mais reste mobilisée pour peser sur les discussions qui s'ouvrent dès aujourd'hui sur la pénibilité, les fins de carrière etc...

Il n'est pas exclu que nous fassions pression sur le MEDEF, qui porte aussi une grande part de responsabilité sur ces sujets entre autres.

LA CFDT NE BAISSERA PAS SA GARDE

Ces avancées à l'actif de la CFDT sont encore insuffisantes. Nous allons continuer à défendre nos revendications pour que le système universel de retraites réponde aux enjeux de justice social avec :

- 1-UN SYSTÈME DE RETRAITE UNIVERSEL ET PLUS JUSTE
- 2-UNE COMPENSATION DES DIX FORMES DE PÉNIBILITÉ DU TRAVAIL
- 3-UN DROIT À LA RETRAITE PROGRESSIVE POUR AMÉNAGER LES FINS DE CARRIÈRE
- 4-UN MINIMUM DE PENSION ÉGAL À 100 % DU SMIC POUR UNE CARRIÈRE COMPLÈTE
- 5-UNE GARANTIE À 100 % DES DROITS ACQUIS AVANT 2025
- 6-DES COMPENSATIONS SALARIALES
- 7-LE MAINTIEN DU DROIT À PARTIR À LA RETRAITE À 62 ANS ET DU DISPOSITIF DES CARRIÈRES LONGUES

Restons mobilisé

D'autres infos suivront à la suite des négociations